



Arrêtons l'externalisation de l'escale et du personnel d'ADP !

Stoppons la casse d'ADP par segment !

Le 8 mars, tous ensemble pour dire non !

Le 8 mars, la Direction a décidé de consulter « officiellement » les élus du Comité d'Entreprise sur son « plan escale » avant la décision formelle du CA le 14 mars, en leur donnant l'ordre de garder le secret. En prétendant vouloir « rester sur le marché », la direction en réalité veut transférer l'ensemble de l'activité escale dans une filiale, issue du regroupement des six sous-filiales d'Alysia, (Sapser, Alysia ramp, Alyzia handling, Aviance, Locmafer, etc...) Le Président actuel entend ainsi mettre en œuvre ce que son prédécesseur, Cousquer, avait dû abandonner suite à la mobilisation du personnel et l'intervention au Ministère.

Il n'a plus l'alibi de la révision de la directive européenne pour le faire, son seul argument étant que le coût du statut du personnel est incompatible avec le maintien d'ADP dans un marché hautement concurrentiel. Lorsque l'on rétorque sur les prétendus 17 millions de déficit, 7 seraient imputables aux filiales, nous n'avons pas de réponse... La vérité serait-elle qu'il prépare la privatisation totale d'ADP, et, ce faisant, la vente à terme de la filiale nouvellement créée!

Quel devenir pour les 666 agents sacrifiés?

Un « PARDA » sur mesure pour « dégraisser » l'escale, des « aides au départ » pour inciter les agents à démissionner et rejoindre la nouvelle société qui risquent fort d'être mort-née.

Envoyer les agents dans la filiale pour s'en débarrasser plus facilement ultérieurement, cela porte un nom, envoyer les agents dans une « chaloupe ». Quant aux reclassements internes promis pour ceux qui veulent rester, n'a-t-il pas fallu trois ans pour reclasser les 200 agents du premier « plan escale » ? Faudrait-il écouter le chant des sirènes qui vous promettent des promotions ou des sommes colossales? La vérité est qu'ils veulent récupérer 17 millions d'euros sur le dos du personnel et de celui des filiales.

Si au nom de la rentabilité, le statut du personnel est trop cher, quels sont les secteurs de l'entreprise qui sont protégés? A part la direction des finances, (et encore, on privatise même les missions de police), tous les agents sont concernés. La filialisation des bureaux d'étude et d'architecture, (INA), est déjà à l'ordre du jour.

Si nous ne réagissons pas tout de suite, qui sera le suivant de la liste ?

Les syndicats CFDT, CGT et FO vous appellent à marquer votre détermination en vous rassemblant devant le siège d'ADP le 8 mars, puis en manifestant jusqu'au Ministère des transports, afin de rappeler au gouvernement ses engagements. Quand le gouvernement préparait le changement de statut d'ADP et sa privatisation partielle, il s'était engagé sur trois points: **l'Etat restera majoritaire dans le capital, le statut du personnel préservé, et l'unicité d'ADP dans son périmètre actuel sera maintenue.** S'agissait-il d'un mensonge, pour l'escale, voire d'un triple mensonge?

Allons chercher la réponse là où il faut!

Quant au Président, qu'il retire son projet, d'autres solutions existent.

Le 8 mars ne sera pas une journée sans lendemain.

Rendez-vous à Raspail à 10 heures*

Si nous ne sommes pas entendus par le PDG, nous irons voir son patron Bd St Germain

* Les préavis sont déposés à compter de 0 heures, puis à toutes les prises de services, puis à 9h.